Le Républicain lorrain, 9 avril 2015

L'Est républiccain, 9 avril 2015

SécuritéLe phénomène prend encore de l'ampleur

Comment lutter contre la radicalisation?

Perfectionner le renseignement, former les acteurs de terrain, endiguer le djihad médiatiqueconstituent des axes majeurs du rapport sur les filières djihadistes. Ces propositions seront-elles entendues?

Quinze nouveaux candidats au djihad en France chaque semaine. Pour lutter contre ce phénomène inquiétant, les sénateurs ont dévoilé hier un rapport de 110 propositions. «Le mal est profond et il se développe, avec en 2014, 84 % de départs en plus vers le terrain irako-syrien», a appuyé Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret et rapporteur de cette commission auprès de deux coprésidents: Nathalie Goulet (UDI-UC, Orne) et André Reichardt (UMP, Bas-Rhin). «Le gouvernement a raison d'agir comme il l'a fait, mais nous pensons que ce n'est pas encore suffisant». D'où «une réponse globale et sans faiblesse», en plusieurs axes.

Comme réponse carcérale au retour des djihadistes,le rapport penche pour l'isolement des individus,dans la limite de 10 à 15 personnes.Photo AFP **Prévenir la radicalisation**

Intervenir le plus tôt possible en amont. Mais comment? Faire du centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (CNAPR), «l'acteur central de la prévention». «La radicalisation ne se fait pas à l'intérieur des mosquées», précise Jean-Pierre Sueur, et «la majorité de ceux qui partent ont une connaissance fruste de la religion». Les sénateurs préconisent une formation pour les acteurs de terrain (dont les maires), tout en faisant de l'école «le premier maillon de la prévention». Comment former ces gens? Avec quels moyens? C'est l'une des grandes interrogations de ce rapport, où l'aspect social, sociétal n'entre pas en ligne de compte, ont regretté les sénatrices Bariza Khiari (PS, Paris) et Esther Benbassa (EELV, Val-de-Marne).

La première jugeant que «Daech recrutait plus que les entreprises françaises», la seconde avançant que le djihadisme trouvait ses racines «dans les territoires abandonnés».

Des services anti-terroristes plus efficaces

«Consolider le renseignement territorial, améliorer la coordination des services et doter de nouvelles compétences». C'est autour de l'Uclat (unité de coordination de lutte anti-terroriste) que doit être articulée cette mission. Depuis «Charlie», le ministère de l'Intérieur aurait déjà fait un effort substantiel de 900 millions d'euros, mais cela n'est pas perceptible partout. Le renseignement pénitentiaire doit voir ses effectifs «tripler rapidement». «Actuellement, une seule personne remplit cette mission à Fleury-Mérogis», s'étonne Jean-Pierre Sueur. Il y a nécessité absolue, comme l'ont démontré les failles de l'affaire Merah de «croiser systématiquement les fichiers», selon le rapporteur, paraphrasant son collègue Jean-Jacques Urvoas: «On est dans la pêche au harpon, il faudrait la pêche au chalut». Un fichier dans lequel seraient également répertoriés «les dormants» comme le furent les Kouachi.

Contrer le djihad médiatique

«Signaler des messages contraires à la loi en un seul clic», dit le rapport, soit faciliter une veille «citoyenne». Un «contre-discours» doit être favorisé par les opérateurs (« sanctions graduées») tout comme la lutte contre les «cyberparadis» doit s'intensifier, avec «une liste noire des pays non coopératifs». Par ailleurs, Tracfin doit être consolidé au sein du renseignement.

Mieux contrôler les frontières de l'UE

La commission insiste sur le renforcement des contrôles aux frontières de l'espace Schengen, avec une police de l'air et des frontières «plus mobiles» et même

E2TD1H0A5A5NC7S7W6S6ED6S6H5YXTOOS9BH8FB1123CA0FDF7565

Le Progrès, 9 avril 2015

Comment lutter contre la radicalisation?

Avec près de 1500 Français en Syrie et Irak, il est urgent de muscler la lutte contre le djihadisme et de gérer le retour de combattants.

Quinze nouveaux candidats au djihad en France chaque semaine. Pour lutter contre ce phénomène, les sénateurs ont dévoilé hier un rapport de 110 propositions. «Le mal est profond et il se développe, avec en 2014, 84 % de départs en plus vers le terrain irako-syrien», a appuyé Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret et rapporteur de cette commission auprès de deux co-présidents: Nathalie Goulet (UDI-UC, Orne) et André Reichardt (UMP, Bas-Rhin). «Le gouvernement a raison d'agir comme il l'a fait, mais nous pensons que ce n'est pas encore suffisant». D'où «une réponse globale et sans faiblesse», en plusieurs axes.

Comme réponse carcérale au retour des djihadistes, le rapport penche pour l'isolement des individus, dans la limite de 10 à 15 personnes.Photo AFP **Eviter la radicalisation**

Intervenir le plus tôt possible en amont. Mais comment? Faire du centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (CNAPR), «l'acteur central de la prévention».

«La radicalisation ne se fait pas à l'intérieur des mosquées», précise Jean-Pierre Sueur, et «la majorité de ceux qui partent a une connaissance fruste de la religion». Les sénateurs préconisent une formation pour les acteurs de terrain (dont les maires), tout en faisant de l'école «le premier maillon de la prévention». Comment former ces gens? Avec quels moyens? C'est l'une des grandes interrogations de ce rapport, où l'aspect social, sociétal n'entre pas en ligne de compte, ont regretté les sénatrices Bariza Khiari (PS, Paris) et Esther Benbassa (EELV, Val-de-Marne). La première jugeant que «Daech recrutait plus que les entreprises françaises», la seconde avançant que le djihadisme trouvait ses racines «dans les territoires abandonnés».

«Consolider le renseignement territorial, améliorer coordination des services et doter de nouvelles compétences». C'est autour de l'UCLAT (Unité de coordination de lutte antiterroriste) que doit être articulée cette mission. Depuis «Charlie», le ministère de l'Intérieur aurait déjà fait un effort substantiel de 900 millions d'euros, mais cela n'est pas perceptible partout. Le renseignement pénitentiaire doit voir ses effectifs «tripler rapidement». «Il y a nécessité absolue, comme l'ont démontré les failles de l'affaire Merah de «croiser systématiquement les fichiers», selon le rapporteur, paraphrasant son collègue Jean-Jacques Urvoas: «On est dans la pêche au harpon, il faudrait la pêche au chalut». Un fichier dans lequel seraient également répertoriés «les dormants» comme le furent les Kouachi.

«Signaler des messages contraires à la loi en un seul clic», dit enfin le rapport,». Un «contre-discours» doit être favorisé par les opérateurs (« sanctions graduées») tout comme la lutte contre les «cyberparadis» doit s'intensifier, avec «une liste noire des pays non-coopératifs.

La prison au retour?

Répression avant tout, en isolant «dans la limite de 10 à 15 personnes» les individus radicalisés dans un quartier carcéral à l'écart. Suivi des condamnés et création d'un fichier des personnes condamnées pour actes de terrorisme sont des pistes évoquées.

Xavier Frere

Phoca PDF